Envoyé en préfecture le 19/11/2026
Reçu en préfecture le 19/11/2026
Publié le 19 NOV. 2026
ID : 076-217602556-20261118-2026341DEC-CC

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE D'EU

DECISION

N° 2026/341/DEC/4.2

Le Maire de la Ville d'Eu,

- Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

- Vu la délibération du Conseil municipal en date du 20 mars 2026 portant délégation d'attributions du Conseil municipal à Monsieur le Maire,

- Considérant la nécessité de passer un contrat avec Nathalie Hatron-Jelmoni, chargé de production, 105 bd de Strasbourg – 80000 AMIENS pour effectuer des tâches administratives liées à l'activité du théâtre du château ***les 20 et 24 novembre 2026***.

D E C I D E :

Article 1er - Un contrat avec Nathalie Hatron-Jelmoni, chargé de production, 105 bd de Strasbourg – 80000 AMIENS pour effectuer des tâches administratives liées à l'activité du théâtre du château ***les 20 et 24 novembre 2026***.

Article 2 - Le montant de la rémunération brute, réglé via le GUSO, sera de **170 euros bruts** pour 10h00 de travail par jour.

L'employeur cotisera aux différents organismes sociaux de la profession.

Article 3 - Madame la Directrice Générale des Services et Monsieur le Trésorier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Eu, le dix-huit novembre deux mil vingt-six.

Le Maire de la Ville d'Eu,
Robin DEVOGELAERE

MAIRIE DE LA VILLE D'EU SEINE-MARITIME

Mairie d'EU
Tél : 02.35.86.44.00
Mail : news@ville-eu.fr

Réf. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Envoyé en préfecture le 19/11/2026
Reçu en préfecture le 19/11/2026
Publié le
ID : 076-217602556-20261118-2026341DEC-CC